Syndicat CGT Renault Cléon

Site CGT Cléon : cgtrenaultcleon.fr

- ELECTIONS LE 8 NOVEMBRE ET PASSAGE EN CSE.
- PLAN PAUVRETÉ MACRON : UNE ARNAQUE DE PLUS.

Mardi 25 septembre 2018

Elections le 8 novembre : Pas de vote électronique à Cléon.

Vidéos CGT sur notre site Facebook.

Beaucoup de salariés ne voulaient pas du vote électronique, la CGT non plus (La majorité des autres syndicats était favorable, pourquoi ?).

A Cléon, ce sera donc un vote papier le 8 novembre.

Les salariés n'ont pas confiance dans le vote électronique, les discussions que nous avons eues dans les ateliers étaient sans équivoque, l'abstention aurait été massive.

Rappel : La loi travail du 8 août 2016 permet à l'employeur d'imposer le vote électronique. A Cléon, où la CGT est majoritaire, en cas de passage en force de la direction, la CGT n'aurait pas signé le **Protocole d'Accord Préélectoral (PAP)**.
La direction a finalement renoncé au vote électronique.

Les élections professionnelles vont débuter en novembre et se terminer en juin sur l'ensemble du groupe Renault.

Cléon sera la deuxième usine à voter, juste après Choisy, puis ce sera au tour des autres sites, Le Mans terminera ce cycle électoral fin juin 2019.

Suppression des CE, DP et CHSCT : une attaque contre tous les salariés.

L'objectif de Macron, en créant le CSE et en «fusionnant» les Comités d'établissements, Délégués du personnel et CHSCT, **est clair : limiter au maximum le nombre de délégués dans les ateliers et les éloigner des salariés.**

Suppression des CHSCT : catastrophe annoncée.

Instance en prise directe avec le travail réel et son organisation, le CHSCT est dans le viseur du MEDEF depuis sa création : doté de la personnalité morale, il peut agir en justice et avoir recours à des experts pour analyser les conditions de travail et leurs méfaits sur la santé et la sécurité des salariés ; détenteur du droit d'alerte, il peut faire condamner l'employeur pour faute inexcusable en cas d'accident ou maladie du travail ; initiateur d'une démarche de prévention, il peut imposer la mise en place de dispositifs de protection des salariés… En bref, il est là pour **éviter que la recherche de profits toujours plus importants ne broie physiquement et mentalement ceux qui n'ont que leur force de travail à louer pour gagner leur vie.** **Macron a décidé de les supprimer...**

Le CSE à Cléon

Pour faire simple (si c'est possible...) :

- Il y aura à Cléon 29 titulaires au CSE et 29 suppléants (les suppléants ne participent pas aux réunions et n'ont pas d'heures...)
- Les suppléants pourront être représentants de proximité, avec 10 heures par mois, et participeront aux commissions de proximité (le nombre est à négocier sur le site).
- Enfin il y aura à Cléon des désignés de proximité, ils participeront aux commissions de proximité mais n'auront pas d'heures...

Avec les élections le 8 novembre et la mise en place du CSE, Il y aura moins de délégués, autant choisir les bons, ceux qui seront aptes à vous représenter et vous défendre contre les futures attaques et remises en causes de nos acquis et accords..

Plan de lutte contre la pauvreté de Macron : une arnaque de plus !!!

Franchement, qui pouvait croire que Macron allait vraiment lutter contre la pauvreté?

Macron a annoncé un plan de 8 milliards d'euros pour «lutter contre la pauvreté», soit 2 milliards par an.

Oui mais:

- L'état va économiser 3 milliards par an sur la baisse des allocations sociales et des pensions...

- Il va réduire de 1.7 milliards par an les aides au logement

- De plus, les 100 000 « contrats d'insertions par l'activité » sur le quinquennat sont mis en avant dans ce plan alors même que l'année 2019 sera celle de la suppression de 100 000 emplois aidés (en un an) après la suppression de 130 000 en 2018...

Autrement dit, pour financer la lutte contre la pauvreté, le gouvernement va piocher dans les revenus des personnes «un peu moins pauvres».

La priorité mise sur l'extrême pauvreté est financée par la contribution des personnes un peu moins pauvres.

Pendant ce temps, l'argent public (nos impôts) va couler à flot pour les plus riches et les entreprises.

- La suppression de l'ISF continue d'enrichir les plus riches, **16 milliards d'euros de gains en 5 ans.**

- Les ultra-riches peuvent aussi désormais compter sur le « bouclier fiscal » du prélèvement forfaitaire unique sur les revenus du capital (**environ 9 milliards d'euros sur le Quinquennat**).

- De plus, **38 milliards d'euros,** soit près de vingt fois le montant prévu par le plan pauvreté, vont être versés au titre du CICE et des baisses de cotisations pour les entreprises en 2019...

Et pour les droits des salariés, la casse continue.

Les ordonnances Macron, la loi travail, font pression sur les salariés pour qu'ils acceptent des rémunérations plus faibles. Selon les chiffres du ministère du travail, rien que pour les entreprises de moins de 50 salariés, 946 accords ont été signés, et pour 90 % d'entre-eux afin d'imposer des augmentations de temps de travail ou des réductions salariales. Le nombre de ruptures conventionnelles augmente de façon préoccupante, le ministère refuse d'ailleurs d'en communiquer le nombre.

Baisse du pouvoir d'achat, précarité, casse des services publics... Le 9 octobre doit être le début d'une grande mobilisation contre l'appauvrissement général et pour exiger de nouveaux droits pour les salariés et la population.